

Atelier JatroREF-PIC Jatropha, 27-28 mars 2013



L'impact des investissements privés agricoles italiens dans les biocarburants au Sénégal

Le cas de JATROPHA TECHNOLOGY FARM dans les communautés rurales de Nétéboulou et de Ndogo Babacar TAMBACOUNDA

Contexte et enjeux

- L'agriculture joue un rôle clé en Afrique Subsaharienne et au Sénégal;
- La pauvreté rurale est encore alarmante;
- Trois crises à l'échelle mondiale: alimentaire, financière et énergétique;
- Investissements étrangers à large échelle dans l'agriculture;
- Investissements dans les biocarburants.

Des raisons différentes de promotion des biocarburants

- Au nord, nécessité d'améliorer la sécurité énergétique en:
 - Réduisant la dépendance par rapport aux sources étrangères de pétrole;
 - La diminution des gaz à effet de serre.
- Au sud, en particulier les pays non producteurs de pétrole, besoin de :
 - Diversifier les sources d'énergie ;
 - Attirer les investissements directs étrangers dans l'agriculture.

Situation du Sénégal

- Dépendance accrue par rapport aux importations de pétrole
 - La facture pétrolière a triplé en 8 ans;
 - Les contraintes budgétaires, la distribution défailante de l'énergie et les politiques inefficaces;
- Dépendance par rapport aux importations alimentaires qui couvrent 60% des besoins alimentaires
 - Faible productivité du secteur agricole;
 - Croissance annuelle de la production de céréales inférieure à la croissance démographique;
- De nouvelles options politiques: diversification énergétique
 - Promotion d'un programme de biocarburants

Objectifs et méthodologie

- Collecte de données et analyse de l'impact des investissements agricoles italiens dans les biocarburants au Sénégal
 - De façon spécifique, il s'agit d'analyser les impacts sur les droits de l'homme, la sécurité alimentaire, l'accès à la terre et l'environnement des communautés locales
- Mise en œuvre de (4) études de cas dont
 - Senethanol/senhuile dans la CR de Fanaye;
 - African National Oil Corporation (ANOC) dans la CR de Ourour;
 - Société de Boulonnerie Europe Sénégal (SBE Sénégal) dans le village de Beud Dieng, CR de Mérina Dakhar;
 - ***Jatropha Technology Farm (JTF-Senegal) dans les CR de Nétéboulou et Ndogo Babacar (Tamba) (ici présenté)***

Localisation de l'étude de cas

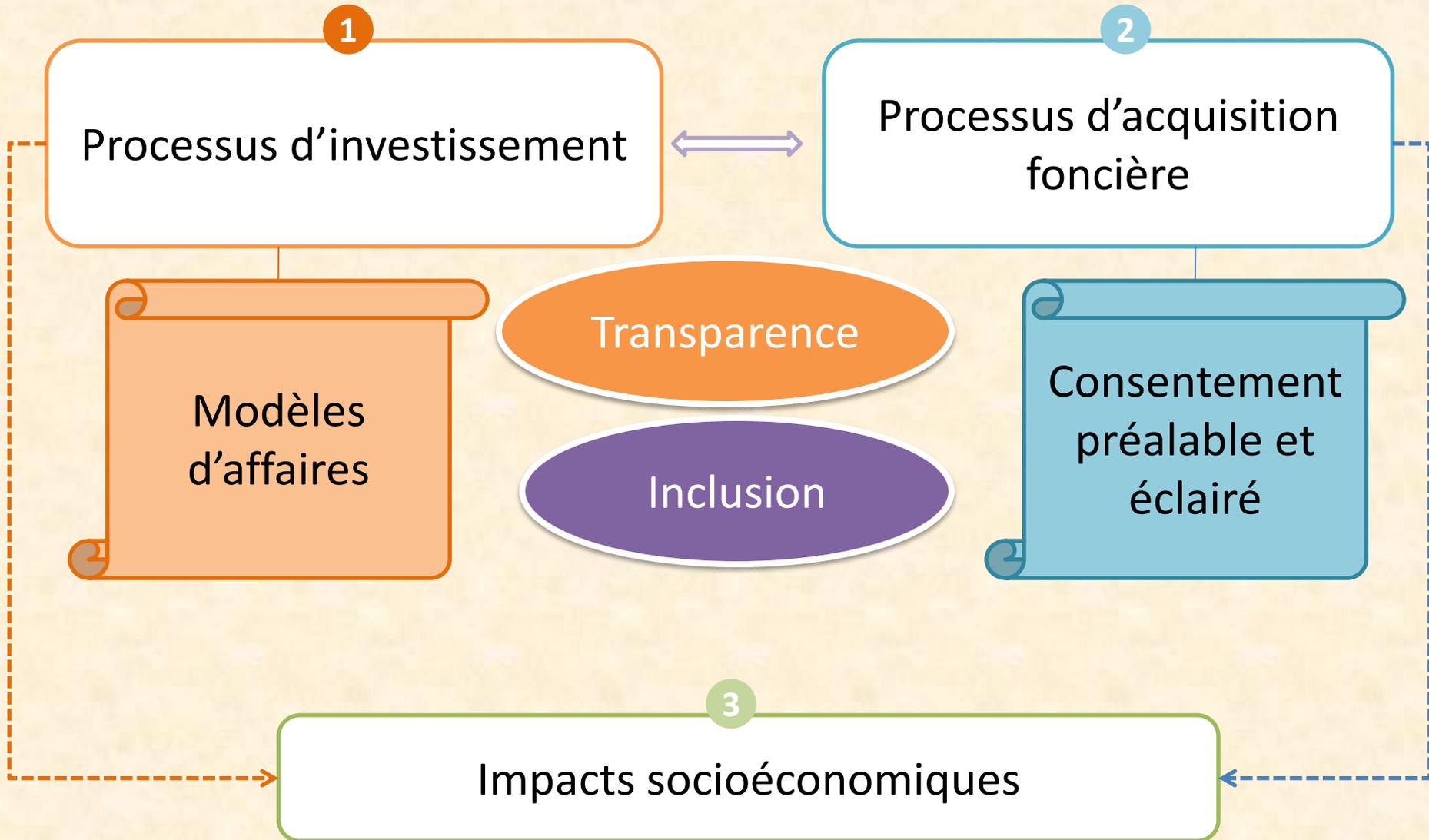


CR de Nétéboulou et de Ndogo Babacar, dépt de Tamba

Jatropha Technology Farm (JTF)

- Investisseur: Tozzi Renewable Energy (TRE SPA) ;
- Superficie convoitée: 50000 ha
- Zone: Nétéboulou et Ndogá Babacar (Tamba)
- Investissements projetés: 21,501 milliards FCFA

Méthodologie: Cadre d'analyse



Cadre réglementaire (1)

- Existence d'un code des investissements qui accorde des avantages importants aux entreprises
 - Pendant la phase d'installation (Art. 18):
 - Exonération de droits de douanes sur le matériel importé;
 - Suspension de TVA
 - Pendant la phase d'exploitation (Art. 19):
 - Exonération de la contribution forfaitaire à la charge des employeurs pendant 5 ans;
 - crédit d'impôt pendant 5 ans d'un montant égal à 40% du coût des investissements réalisés ;

Cadre réglementaire (2)

- La loi sur les biocarburants est favorable aux droits à l'alimentation des populations car elle assure expressément :
 - des garanties foncières aux nationaux ;
 - le respect de l'équilibre entre différentes spéculations ;
 - la destination locale de la production ;
 - la nécessité d'une étude d'impact environnementale avant toute mise en œuvre.
- La pratique est bien différente

Analyse du processus d'investissement et d'acquisition foncière (1)

- Forte implication des autorités sénégalaises au plus haut niveau du pays (Président, Ministères et APIX): protocoles d'accord signé entre l'Etat et la société TRE
- Grande différence entre le processus d'agrément de l'investissement et d'acquisition foncière
- Faiblesse du niveau d'information des principaux concernés; (absence de consentement éclairé des différentes parties prenantes, pas d'informations requises)

Analyse du processus d'investissement et d'acquisition foncière (2)

- Processus marqué par une opacité: les investisseurs mettent souvent en avant les effets positifs et masquent les effets négatifs que peuvent comporter l'investissement;
- un modèle d'affaires qui prend insuffisamment en compte les besoins des paysans;
- Les questions de sécurité alimentaire sous considérées

Le modèle d'affaires

- Modèle ambiguë (plantation) :
 - Mise en place d'une organisation de producteurs;
 - contrats de production et de commercialisation;
 - Tentative de contrôle du foncier.







Effets socio-économiques et environnementaux (1/3)

- Création d'emplois durant la phase initiale du projet: 55 emplois permanents et 1667 emplois saisonniers locaux;
- Prévission d'une amélioration notable de la fourniture énergétique et une diversification des revenus agricoles;
- Mais, ces emplois sont éphémères et le nombre est inférieur aux promesses faites;
- La perte de droits fonciers par les paysans et l'impact sur la sécurité alimentaire (baisse production).

Effets socio-économiques et environnementaux (2/3)

- L'association des cultures a entraîné un désastre: perte de superficie car les paysans disposent de moins de moins d'espace;
- Baisse de production due à l'espacement insuffisant entre les plantes;
- Non respect des promesses tenues (prestations non payées, résiliation de contrat sans préavis)
- Remise en cause de droits fonciers des paysans.

Effets socio-économiques et environnementaux (3/3)

- Effets environnementaux : destruction d'espèces naturelles consécutives aux défrichements, empiètement sur les forêts classées;
- Une utilisation non contrôlée des cours d'eaux (fleuve Gambie);
- Absence d'étude d'impact environnemental malgré l'envergure du projet et sa localisation dans une zone extrêmement boisée.



Quelques témoignages (1)



La population était pressée de bénéficier des promesses du projet surtout les 150 000 FCFA d'avance ; c'est pourquoi nous n'avons pas bien négocié !

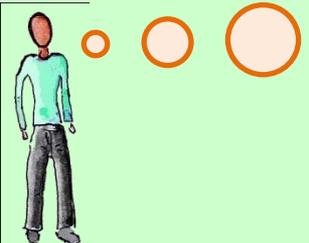
Le Président du Conseil Rural de Nétéboulou



Le Conseil Rural voulait, avant de s'engager, que l'entreprise signe un cahier de charges mais sous la pression des populations nous avons renoncé.

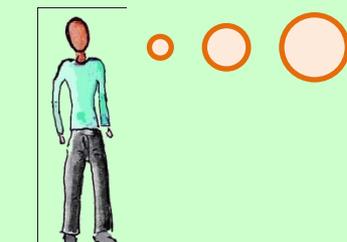
Le Président du Conseil Rural de Nétéboulou

Quelques témoignages (2)



La gestion de l'information est cruciale ; les paysans doivent être informés sur les tenants et les aboutissants ; en miroitant l'argent, ils s'engagent sans comprendre le fond du problème

Le Président du GIE Fannafa



Nous vous avons donné nos terres sans contraintes, vous avez signé un contrat, vous partez sans rien dire !

Le chef de village de Guénéto

Quelques histoires de vie (1/2)



Il s'était porté volontaire pour céder ses meilleures terres, espérant travailler comme ouvrier agricole dans les plantations du projet. Malheureusement, une maladie à l'œil l'a empêché d'être recruté. Finalement, il n'a reçu aucune contrepartie et constate amère son sort:

Mamadou Coulibaly, village de Ndémou



Il a cédé ses terres, a été recruté par le projet comme gardien, il n'a pu cultiver durant la dernière saison des pluies. Sa maman est tombée malade et il a dépensé le peu d'argent économisé sur son salaire. Le projet a quitté sans avertir... il n'a pas de réserves céréalières et n'a plus de salaire. Il ne peut soigner sa maman qui a fait une rechute il y a deux mois. Il atteint désespérément le retour du projet en calculant déjà 5 mois de gardiennage qui lui sont dus.

Amérou, le gardien de la base de Ndémou

Leçons apprises

- Des processus très peu transparents : absence de consentement préalable et « éclairé » ;
- Finalement c'est moins l'investissement que la forme/façon de réaliser l'investissement qui pose problème (processus de consultation et modèles d'affaires)

Recommandations (1/3)

- L'Etat doit :
 - promouvoir des modèles d'affaires qui minimisent les possibilités d'aliéner les terres des paysans;
 - contraindre les entreprises qui investissent dans la production de biocarburant à divulguer leurs plans pour l'utilisation des terres et autres ressources afin d'améliorer la connaissance des communautés locales et leur capacité à prendre des décisions éclairées;

Recommandations (2/3)

- Les conséquences du choix de la culture associée pour la production de biocarburant doivent être clairement expliquées aux populations;
- renforcer les capacités de négociation des élus pour leur permettre de mieux prendre en charge les intérêts des populations dans le cadre des projets d'investissements agricoles;
- Toute délibération du conseil rural doit être précédée d'une large consultation des parties prenantes.

Recommandations (3/3)

- Le conseil rural doit veiller à ce que les études d'impact environnemental soient réalisées, des mesures de mitigation des impacts prises et les résultats de l'étude communiqués aux élus;
- Il faut également limiter les surfaces que le conseil rural peut affecter ou à défaut alourdir les procédures dès que la demande atteint une certaine échelle.

Merci !